

SONDAGE DANS L'ISSUE OCCIDENTALE DE L'ÉDIFICE DE SPECTACLE ANTIQUE DE SENLIS (OISE)

Hervé SUEUR *

PRÉAMBULE

L'édifice de spectacle antique de Senlis montre plusieurs états de conservation. Restaurations plus ou moins judicieuses ou architecture originelle dégradée par les poussées des terres et les aléas climatiques, les arènes de Senlis (fig. 1) – élément majeur de l'occupation antique du chef-lieu de cité des Sulbanectes – sont en attente d'un véritable programme de mise en valeur, auquel tous les acteurs patrimoniaux devront souscrire afin d'ouvrir au public l'un des rares amphithéâtres romains du Nord de la Gaule.

Dégagé plutôt que fouillé, de 1865 à 1889, cet édifice de spectacle du Haut Empire a connu encore quelques déblaiements jusqu'en 1937, en fonction de l'état des finances de la société savante qui en est encore propriétaire. L'archéologue Georges Matherat, premier directeur de la II^e circonscription archéologique (Antiquités historiques), conduisit dans des conditions difficiles, en 1943, une série de sondages en vue de la réhabilitation du monument. Par la suite, dans les années 1970, seule la restauration du mur du *podium* nord fut entreprise ; laquelle a fortement dénaturé l'aspect de l'édifice. Par ailleurs, entre 1960 et 2000, les *carceres* ont fait l'objet de travaux de consolidation plus réfléchis, financés par la *Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis*. Le reste du bâtiment demeure sans entretien sérieux jusqu'à nos jours. Des dégradations se sont produites, conséquence de l'exposition aux intempéries des maçonneries. Les eaux pluviales s'infiltrent dans les terres de la *cavea* et minent les murs du *podium*, parce que les gradins, disparus, ne les drainent plus vers les puisards qui ne peuvent plus assurer leur fonction.

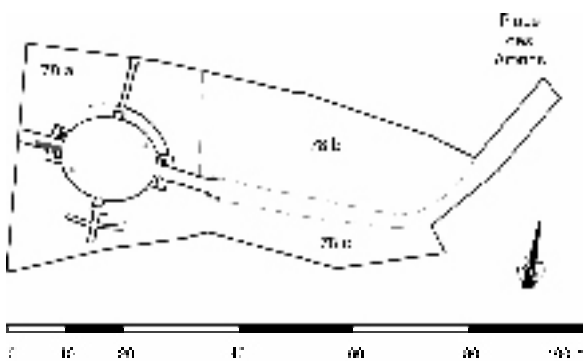


Fig. 2 - Plan de masse des arènes de Senlis (dessin Hervé Sueur)



Fig. 1 - Position des arènes de Senlis par rapport au centre-ville médiéval (extrait carte IGN 1/25000°, n° 2412 OT)

Au vu de cet état, Monsieur Patrice Harmey, architecte des Bâtiments de France (SDAP-Oise), a décidé une vaste campagne de restauration et de drainage des eaux pluviales. Dans l'attente de crédits, il devenait primordial de consolider certains éléments. L'emplacement d'une semelle, indispensable pour disposer un étau en équerre, a nécessité un sondage dans le vomitoire ouest. L'emplacement de ce sondage résulte donc d'une contrainte technique et non d'une problématique de recherche. Néanmoins, la fouille a livré des informations et débouche sur des questionnements nouveaux.

DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES ACQUISES

PRÉSENTATION

Les arènes se situent dans la parcelle 78a de la section AO du cadastre 1984. D'une emprise de 22 m², cette opération, comme nous venons de l'indiquer, précède la mise en place d'un étau destiné à soutenir le mur méridional de l'issue ouest de l'*arena* (fig. 2). Malgré sa faible superficie, la fouille a permis d'acquérir des données relatives au mode de fondation du bâti, ainsi qu'aux niveaux de circulation qu'il conviendra de réétudier. Par ailleurs, d'importants éléments architectoniques (blocs et moellons) ont été recueillis.

* Étudiant au Master 2 Pro Métiers de l'archéologie, Université de Nantes
31 rue du Moulin Saint-Rieul
F - 60300 SENLIS
hsueur@yahoo.fr

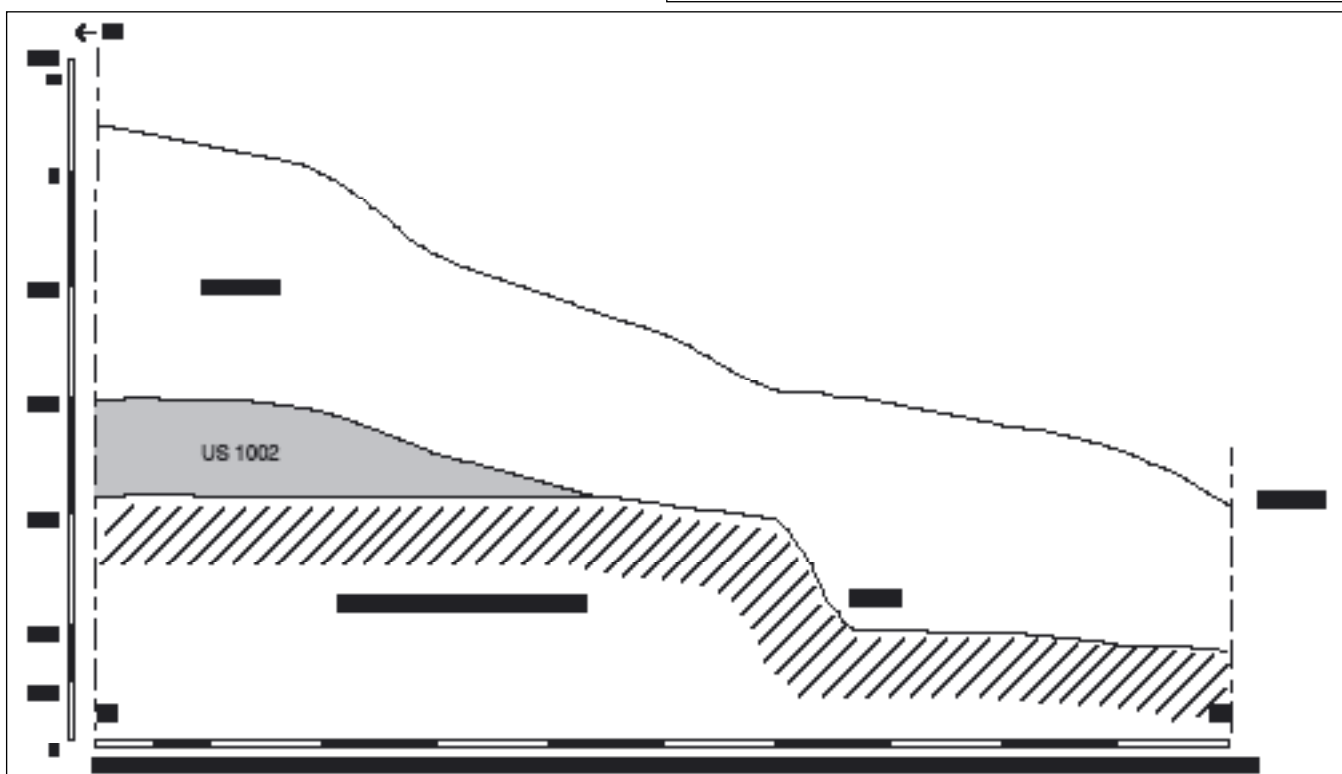
Fig. 3 - Emprise du sondage dans le couloir ouest (plan Hervé Sueur)

L'aire occupée par le vomitoire occidental s'étend dans les parcelles limitrophes (section AO, parcelles n° 82, 83, 84, 87 et 88). La partie du vomitoire comprise dans la parcelle 78a a été notée ZONE 1 et sa moitié méridionale - emprise du sondage - secteur 1 (fig. 3). Deux tranchées, ouvertes par Georges Matherat en 1943, ont été désignées TR. 1, de 6,20 m de long par 1,90 m de large (fig. 5 et 6) et TR. 2 - à la base du piédroit du pilastre 2 - sur 0,75 m par 0,50 m.

Au-delà de fournir une assise régulière et stable à la semelle d'un étai, l'objectif était d'observer la technique de construction et, plus précisément, le système de fondation du mur méridional. Cela a été possible en dégagant les tranchées de 1943, lesquelles avaient manifestement été réalisées dans le même but.

STRATIGRAPHIE

La stratigraphie du site s'est révélée simple. La coupe CA, observée sur la berme nord (fig. 3 à 5), a montré que l'état actuel de cette issue résulte d'actions anthropiques récentes, puisqu'elle a servi de décharge depuis le XIX^e siècle. La couche supérieure, US 1001, renfermait du mobilier céramique des époques gallo-romaine et postérieures, soit 456 tessons identifiés et 80 restes osseux animaux. Elle contenait également des pierres de deux modules distincts. Très probablement, les blocs de grand appareil, dont deux sont décorés d'une frise à motif végétal (rinseau de feuilles), appartenaient aux



92 Fig. 4 - Stratigraphie de la berme nord, dans le sens ouest/est (relevé Hervé Sueur)



Fig. 5 - Vue du sondage en direction de l'ouest, depuis l'arena, à l'est, avec les anciennes tranchées de Georges Matherat qui ont entamé le substrat géologique (photo Hervé Sueur)

élévations de l'amphithéâtre. Parmi les blocs de petit appareil figurent quelques moellons identiques à ceux utilisés pour les parements des murs des vomitoires et des couloirs de dessert de la cavea.

La couche inférieure, US 1002, agglomérat calcaire de sable et de cailloux, est stérile en mobilier et repose sur le substrat géologique, entamé de deux tranchées, TR. 1 et TR. 2, ouvertes en 1943. Celles-ci s'étendent respectivement, dans les limites de notre sondage, sur 11,80 m² et 0,30 m². La réouverture des tranchées de 1943 a permis d'enregistrer que la paroi sud est montée à cru sur le substrat géologique, lequel avait été, au préalable, taillé en pente douce. Dans la logique des choses, aucune tranchée de fondation n'a été observée. La TR. 1 était comblée par l'US 1001 et la TR. 2 par l'US 1002.

L'extrémité orientale du sondage entame l'arena de 0,70 m et nous renseigne sur la stratigraphie. Elle se compose d'un unique horizon - limon brun de composition hétérogène - comprenant des pierres de fort volume (fig. 6).

Fig. 6 - Stratigraphie de la berme orientale dans le sens nord/sud (relevé Hervé Sueur)

MOBILIER

Les pierres

À l'exception du tout-venant, les blocs de pierres ont fait l'objet d'un examen attentif ; ils se répartissent en deux catégories :

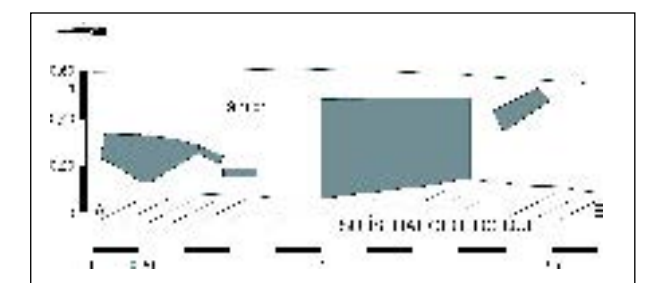
- les blocs de petit module (arête < 0,50 m) comprenant des moellons taillés ou équarris, ainsi que des éclats et fragments de ces pierres ;
- les blocs de grand module (arête > 0,50 m). Certaines présentent soit des trous de louve, soit des encoches destinées à des agrafes de liaison entre les pierres (fig. 9 - V). Trois blocs se caractérisent par une de leurs faces arrondie (fig. 9 - II, III et V) et deux sont décorées sur un de leur côté d'une frise à motif végétal (fig. 7) identique à un bloc (fig. 8) publié en 1893 (COMBAZ 1893, p. 92).

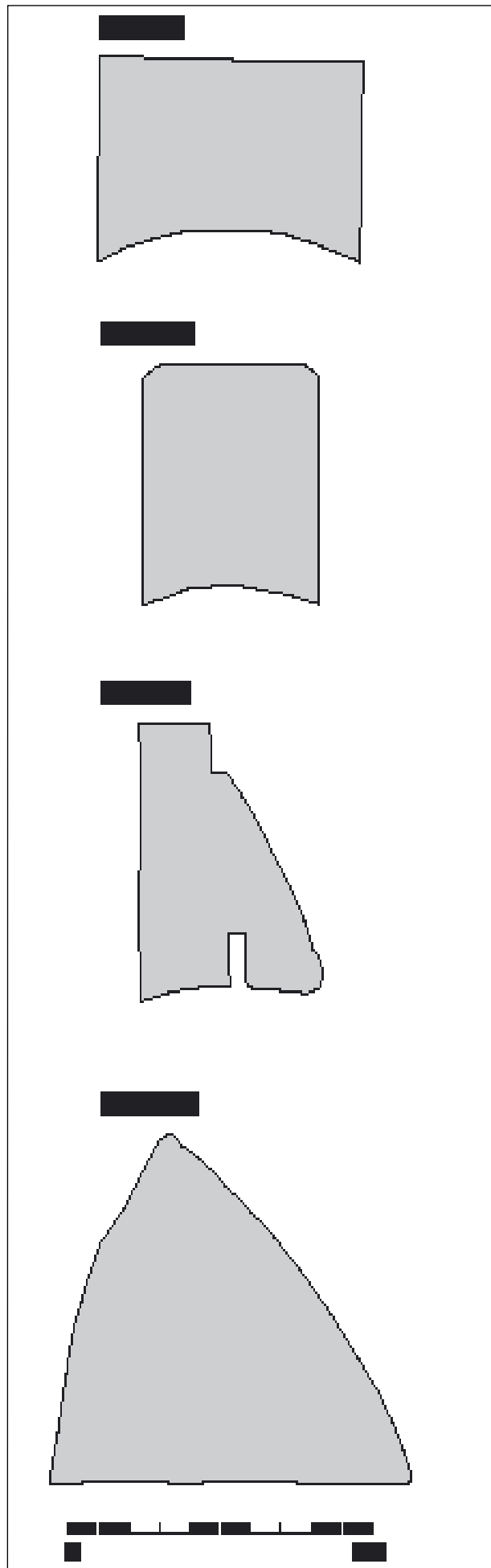


Fig. 7 - Blocs sculptés retirés du sondage (photos Christian Sanvoisin)



Fig. 8 - Bloc publié dans Combaz (1893)





À l'appui de cartes postales anciennes, nous proposons d'y voir des éléments constitutifs des margelles des puisards de l'arène (fig. 10). Marc Durand, archéologue municipal en retraite, a émis l'hypothèse qu'il s'agirait de blocs de réemploi, et que leur première utilisation doit se trouver dans le programme architectural du monument, placés à une certaine hauteur par rapport au sol, avant d'être réemployés pour constituer la margelle des puisards. C'était aussi l'avis de Georges Matherat qui écrivait (ce volume, p. 85) : *Il [le puisard] était alors entouré d'une margelle composée de fragments de frises renversées et rejointoyés avec de la glaise, provenant, peut-être, du décor de la scène; cette margelle d'occasion a disparu sans qu'on ait pu en retrouver les morceaux disparates.* Cette opération n'a dû se faire qu'au moment où l'édifice n'était plus en activité, à la suite de l'édit de l'empereur Honorius interdisant les jeux du cirque en 404 et confirmé en 438 par Valentinien III. Les margelles auraient certainement gêné l'évolution des hommes et des fauves dans l'arena. Nous supposons que les puisards, à l'époque de l'utilisation de l'édifice comme lieu de spectacle, devaient être couverts de grilles métalliques

Céramique *

La céramique gallo-romaine totalise 333 tessons qui se répartissent dans six grandes catégories : sigillée, gallo-belge, autre fine, tradition indigène, commune sombre et commune claire (tab. I).

En plus des céramiques gallo-romaines, le site a livré un lot de tessons plus récents :

- Le haut Moyen Âge (3 fragments) : deux fonds de formes ouvertes présentent sur l'intérieur un lustrage partiel qui évoque les productions de la période mérovingienne (pâte sableuse grise à noyau orange, surface gris-bleu ; pâte fine, grise et surface grise).

- La période moderne (120 fragments) : grès (10 fragments ; 1 bord, 1 anse, 2 fonds) ; céramique émaillée (30 fragments ; 8 bords, 2 anses, 5 décors, 1 pied de tripode, 2 fonds - l'un d'eux porte une estampille parisienne -) ; commune claire (68 fragments ; 6 bords, 4 fonds) ; terre cuite architecturale émaillée (1 tesson ; 1 bord).

- Quelques tessons, une dizaine, ne sont pas datés.

La céramique sigillée

Deux productions ont été identifiées : l'une originaire de l'atelier de Jaulges-Villiers-Vineux dans le département de l'Yonne, en Bourgogne, et

* Contribution de Véronique PISSOT
INRAP Ile-de-France

Fig. 7 - profils des blocs de grande taille et à courbure retrouvés dans le sondage (dessin Hervé Sueur)

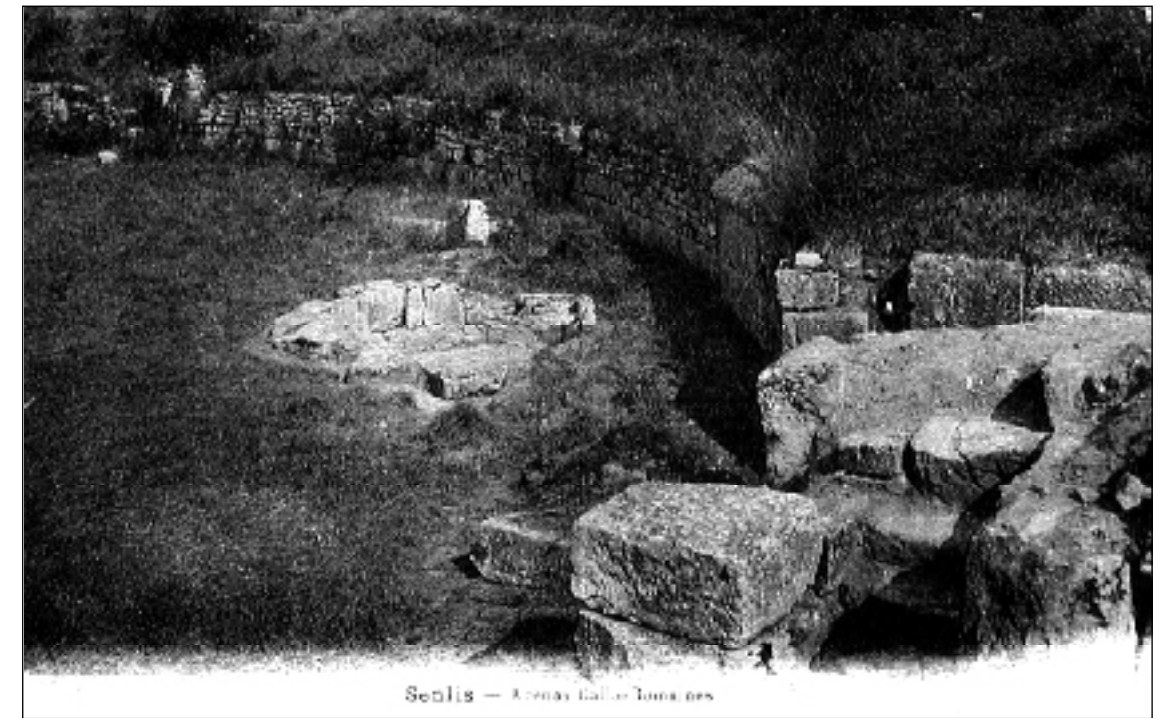


Fig. 10 - Carte postale datant des années 1907-1910 et montrant la partie nord-est de l'arena avec le puisard et sa « margelle» (collection Jean-Michel Leblanc)

Catégorie	Sous-catégorie	NR	Forme	Type	Élément	NMI-bd	Illustration
SIGILLÉE	de JVV de l'Est	1	bol	Ch. 323 b	bd, décor	1	Pl. I, n° 1
		7	mortier	Ch. 330	bandeau	0	
			mortier	Ch. 330	bd	1	
			bol	Ch. 320	molette	0	
			mortier		panse	0	
GALLO-BELGE	terra nigra	200	bouteille ind.	Amiens 48 b	bd	1	Pl. I, n° 2 Pl. I, n° 3
			pot	Amiens 35?	fd	0	
			gobelet	Amiens 38	épaule	0	Pl. I, n° 4 à 6 Pl. I, n° 7,8 Pl. I, n° 9,10
			gobelet ind.	Amiens 38	3 bd	3	
					2 carènes, décor	0	
		2 décors	0				
AUTRE FINE		5	gobelet		4 panses	0	
TRAD. INDIGÈNE à nummulites		5	pot		bd	1	Pl. I, n° 11
COM. SOMBRE	grise limoneuse	27	bol		bd, décor	1	Pl. II, n° 12 Pl. II, n° 13 Pl. II, n° 14 Pl. II, n° 15-17 Pl. II, n° 18 Pl. II, n° 19-20
			bol		collerette	0	
			gobelet ind.		bd	1	
	sable. brun-rouge	28	gobelet		3 décors	0	
			jatte		bd	1	
			gobelet		2 fd	0	
			assiette		fd	0	
			Ind.		bd, fd	1	
COM. CLAIRE	calcaire	21	cruche		2 anses	0	Pl. II, n° 21
			amphore		panse	0	
TOTAL		333				11	

Tab. I - Inventaire de la céramique gallo-romaine (NR : nombre de restes ; NMI-bords : nombre minimum d'individus, calculé sur le nombre de bords).

l'autre du groupe d'ateliers d'Argonne (départements de la Marne et de la Meuse), dans l'Est de la France.

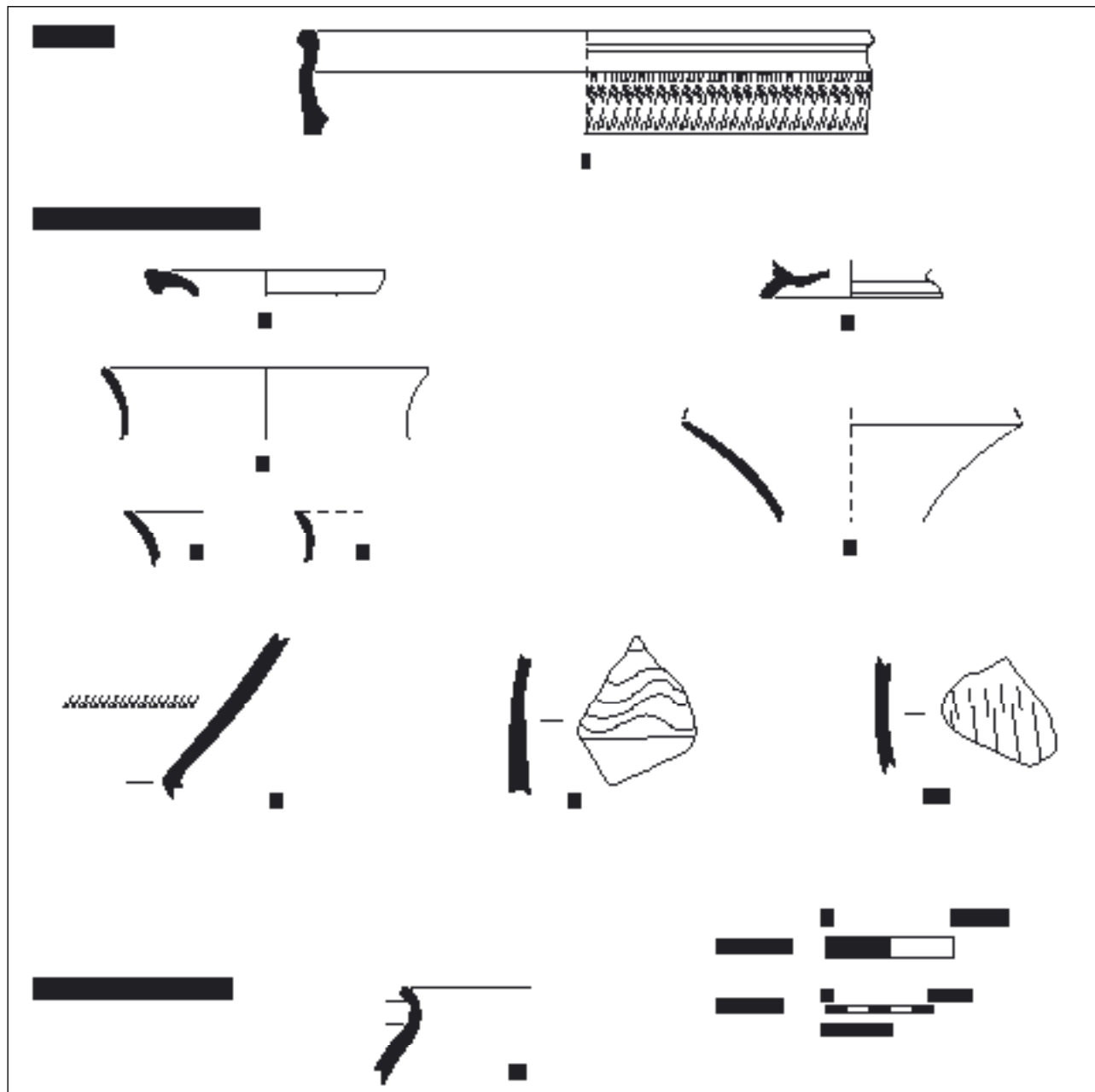
La forme Chenet 323 b est en effet caractéristique de l'atelier bourguignon (pl. I, n° 1). Elle correspond à la forme 5.02 définie par Jean-Marc Séguier et Dominique Morize (SÉGUIER & MORIZE 1996). La datation proposée par ces derniers (les années 230-250/350) a été récemment révisée par Michel Kasprzyk qui limite au III^e siècle la production de cette forme (KASPRZYK 2003).

Le reste du mobilier sigillé se compose de produits argonnais des III^e, IV^e ou V^e siècles. La pâte est orange, ainsi que le vernis. Un tesson présente une pâte orange à cœur gris. Cette teinte grise, sauf

recuison du vase, est caractéristique des productions argonnaises les plus tardives (V^e siècle).

Quelques formes sont reconnaissables : au moins trois mortiers de type Chenet 330/Drag.45 dont un exemplaire a conservé une partie du mufler de lion appliqué sur le bandeau (1), un mortier de type indéterminé et un bol de type Chenet 320 du IV^e siècle orné d'un décor à la molette (hachures obliques et points). Le faible relief du décor et la taille réduite du fragment ne permettent pas d'identifier précisément cette molette.

(1) - Les potiers ornaient fréquemment le déversoir des mortiers Drag.45 d'un relief d'applique représentant un mufler de lion. Ici, on devine seulement une partie de l'oreille et de la joue du lion.



Pl. I - Mobilier céramique gallo-romain de la zone 1, secteur 1, US 1001 (dessin Véronique Pissot)

La céramique gallo-belge

Elle est illustrée par une unique production : les vases présentent une pâte fine, de couleur brun-rouge. La surface des récipients est marron foncé, elle a été soigneusement lustrée.

Le répertoire des formes (des formes fermées exclusivement), comprend des bouteilles de type Amiens 48 b/Deru BT10 (pl. I, n° 2), des gobelets biconiques de type Amiens 38/Deru P54/56 (pl. I, n° 4 à 8) et sans doute aussi un pot de type Amiens 35/Deru P51. Un fond est également conservé (pl. I n° 3).

Deux types de décors ont été rencontrés : ondulation réalisée au peigne (pl. I, n° 9) et guillochis (pl. I, n° 8 et n° 10).

Une origine noyonnaise est fortement pressentie pour cet ensemble de vases. La période d'activité de l'officine est située dans la seconde moitié du I^{er} siècle (BENREDJEB 1992).

Les autres céramiques fines

Quatre gobelets datables de la fin du II^e siècle jusqu'au IV^e siècle illustrent cette catégorie (aucun bord n'est conservé) :

- Pâte fine, de couleur orange rouge, avec alternance de gris et d'orange en bordure externe de la tranche. Vernis brun foncé métalléscent, de très belle qualité, couvrant les deux faces. Ce type de pâte paraît correspondre au groupe technique A défini par Fabienne Vilvorder et Anne Bocquet ; il est attribué à un atelier trévire (VILVORDER & BOCQUET 1994, p. 99).

- Pâte fine, de couleur orange rouge. Vernis noir mat. Un décor de projections de chamotte orne fréquemment ce type de gobelet (gobelet-sac à bord en corniche, type Hees 2). Une production est connue en Argonne (BOCQUET 1999 ; VILVORDER & BOCQUET 1994) mais la tendance actuelle, depuis le colloque de Louvain-la-Neuve (Nord) est d'attribuer systématiquement à cette région l'ensemble des gobelets de type Hees 2 découverts dans le Nord de la Gaule. Il est légitime pourtant de se demander si d'autres centres de production, picards notamment, ne seraient pas concernés.

- Pâte fine, de couleur grise. Traces d'un engobe gris foncé sur les deux faces. Il s'agit vraisemblablement d'un gobelet ovoïde à col tronconique terminé par une lèvre en bague (type Niederbieber 33). Cette production, comme la précédente, est attestée en Argonne (BOCQUET 1999 ; VILVORDER & BOCQUET 1994), toutefois sa fréquence en Picardie suggère l'existence d'autres centres de fabrication.

- Pâte fine, très dure, de couleur grise à franges orange. Couverte grésée, violacée, sur les deux faces. Le gobelet était orné d'un décor excisé (une

partie de ce décor est encore visible). Ces caractéristiques incitent à situer à Jaulges-Villiers-Vineux l'origine du vase (SÉGUIER & MORIZE 1996).

La céramique de tradition indigène

Elle est caractérisée par une pâte grossière, très chargée en grains de calcaire (notamment des nummulites – coquillages fossiles -). La pâte est grise ou rougeâtre, légèrement poreuse. La surface des tessons varie du gris au noir. Les vases sont montés au tour, excepté un exemplaire qui paraît avoir été modelé.

La seule forme identifiable est un pot (pl. I, n° 11). Le profil sinueux et la forme du bord (qui est à peine individualisé) sont typiques des productions du I^{er} siècle.

La céramique commune sombre

Elle relève de trois groupes techniques différents :

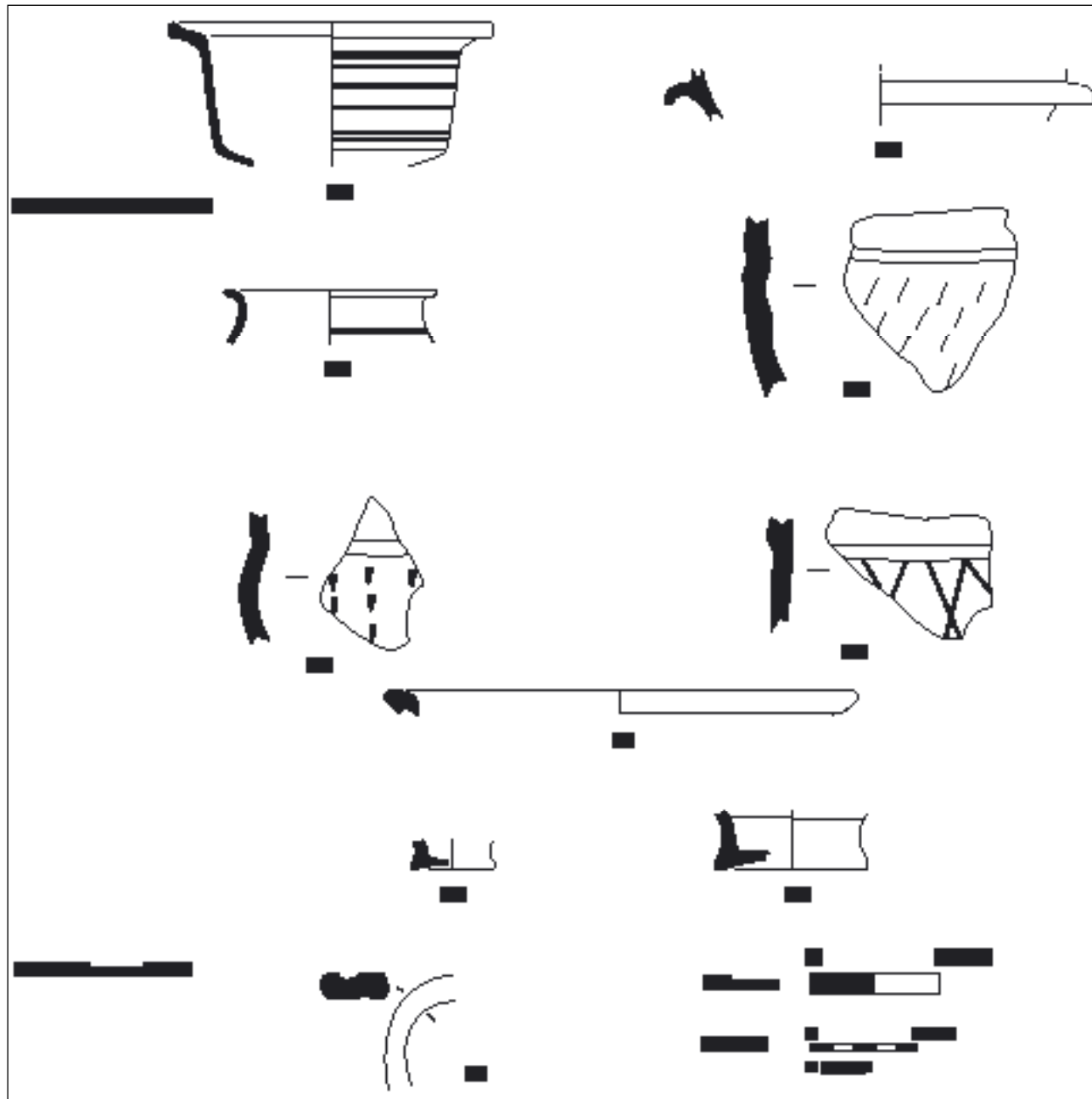
- Groupe 1 (27 fragments) : pâte limoneuse de couleur grise. Surface grise. Deux formes sont représentées : un bol caréné orné de bandes lissées (pl. II, n° 12) et un bol à collerette (pl. II, n° 13). L'homogénéité technique de ce groupe suggère une origine unique (l'atelier de Béhicourt dans l'Oise?). Cette production est particulièrement fréquente dans la région au cours de la première moitié du II^e siècle. Peut-être apparaît-elle plus tôt, dès la seconde moitié du I^{er} siècle.

- Groupe 2 (28 fragments) : pâte sableuse de couleur brun-rouge. Surface noire ou marron. Un gobelet est illustré, il est orné d'une bande lissée sur le col (pl. II, n° 14). Deux tessons portent un décor d'incisions (pl. II, n° 15 et 16), un troisième fragment est orné de lignes lissées formant des croix de Saint-André - ? (pl. II, n° 17). Ce petit lot est datable du I^{er} siècle ou de la première moitié du II^e siècle, en précisant que les décors n° 15 à 17 ne se rencontrent pas dans notre région avant la seconde moitié du I^{er} siècle.

- Groupe 3 (39 fragments) : pâte sableuse de couleur gris clair. Surface gris-bleu. On reconnaît une jatte (pl. II, n° 18) ainsi que deux fonds de gobelets (pl. II, n° 19 et 20). La plus grande partie de ce matériel semble dater du Bas-Empire mais il n'est pas exclu que certains fragments soient plus anciens (II^e ou III^e siècle).

La céramique commune claire

Elle se compose de fragments de cruches et d'amphores, c'est-à-dire uniquement de récipients destinés au service ou à la conservation des liquides. Les vases présentent tous une pâte calcaire, fine, de couleur orange. Deux fragments d'anses de cruches sont conservés (pl. II, n° 21). Ce matériel est datable du III^e ou IV^e siècle.



Pl. II - Mobilier céramique gallo-romain de la zone I, secteur 1, US 1001 (dessin Véronique Pissot)

CONCLUSION POUR LA CÉRAMIQUE

En ce qui concerne la fonction des vases, on observe une certaine cohérence avec la nature du contexte (un amphithéâtre) puisque la vaisselle de table et de conservation (sur court ou moyen terme) y est prédominante sinon exclusive. Aucune trace en effet de vaisselle culinaire comme il est fréquent d'en trouver sur les sites d'habitat.

Sur le plan chronologique, ce mobilier forme un ensemble hétérogène. Deux phases sont particulièrement bien illustrées :

- La seconde moitié du I^{er} siècle et la première moitié du II^e siècle (*terra nigra*, commune sombre – groupes techniques 1 et 2).

- La seconde moitié du III^e siècle et le IV^e siècle voire le V^e siècle (sigillée, commune sombre – groupe technique 3).

Il est intéressant de noter qu'aucun vase n'est clairement attribuable à la première moitié du I^{er} siècle. D'autres recherches sont donc à mener pour confirmer la datation du premier état de l'amphithéâtre de Senlis que Jean-Pierre Adam proposait de situer au tout début de notre ère (DURAND 1984).

Références bibliographiques pour la céramique

BENREDJEB Tahar (1985) - « La céramique gallo-romaine à Amiens (Somme) » 1 - *La céramique gallo-belge*, *Revue archéologique de Picardie*, n° 3/4, Amiens.

BENREDJEB Tahar (1992) - « Une agglomération secondaire des viromanduis : Noyon (Oise) », *Revue archéologique de Picardie*, n° 1/2, Amiens, p. 37-73.

BOCQUET Anne (1999) - « La production et la distribution des céramiques fines engobées et métallescentes dans le Nord de la Gaule : approche minéralogique et géochimique », dans *Céramiques engobées et métallescentes gallo-romaines*, Actes du colloque organisé à Louvain-la-Neuve le 18 mars 1995, RCRF, supplément 8, Oxford, Grande-Bretagne, p. 129-262.

CHENET Georges (1941) - *La céramique d'Argonne du IV^e siècle et la terre sigillée décorée à la molette*, Mâcon.

DERU Xavier (1996) - *La céramique belge dans le Nord de la Gaule. Caractérisation, Chronologie, Phénomènes culturels et économiques*. Université catholique de Louvain, département d'Archéologie et d'Histoire de l'Art, Louvain-la-Neuve, Belgique, 463 p.

KASPRZYK Michel (2003) - « L'occupation des plateaux calcaires bourguignons durant l'Antiquité tardive : premiers résultats pour la région de Noyers-sur-Serein (Yonne) », dans *Dioecesis Galliarum*. Document de travail n° 6, Paris, p. 179-195.

SÉGUIER Jean-Marc & MORIZE Dominique (1996) - « Les céramiques à revêtement argileux de Jaulges-Villiers-Vineux (Yonne) : éléments de typochronologie et approche de la diffusion d'après les données d'Ile-de-France », dans Actes du congrès de Dijon, *SFECAG*, p. 155-180.

VILVORDER Fabienne & BOCQUET Anne (1994) - « Les groupes techniques des céramiques fines engobées et métallescentes en Belgique : Liberchies et Braives », dans TUFFREAU-LIBRE Marie & JACQUES Alain (dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès et courants commerciaux*. Actes de la table ronde d'Arras. *Nord-Ouest Archéologie*, n° 6, Berck-sur-Mer, p. 95-102.

Restes osseux animaux *

Le matériel osseux découvert dans l'US 1001 - accumulation de terres des XIX^e et XX^e siècles - est constitué de 80 restes. Ce corpus est largement inférieur aux seuils de validités statistiques. L'étude ne s'impose donc pas.

À titre d'information, la majeure partie du lot est constituée de bœuf, de veau, de porc, de cheval et de caprinés. Le coq, seul représentant de la basse-cour et le lapin complètent le bestiaire. Les traces de découpes observées résultent d'une découpe à la scie. Cette méthode est caractéristique des périodes moderne et contemporaine.

* Contribution de Benoît CLAVEL
Archéozoologue
CRAVO - INRAP, Nord-Picardie

CONCLUSION

L'issue occidentale des arènes se caractérise par des niveaux remaniés, le mobilier – céramique et osseux – y est brassé, sans cohérence. Plus intéressantes sont les observations faites quant au mode de fondation du mur méridional du vomitoire : à cru sur le substrat géologique. La fouille a mis au jour des blocs de grand appareil et s'il est probable qu'ils appartiennent au programme architectonique de l'amphithéâtre, leur décor et leurs faces arrondies amènent à s'interroger sur leur emplacement dans la construction.

La coupe AB est à l'origine d'un questionnement inédit. En effet, il était avancé, depuis le XIX^e siècle, que le « sol » actuel des arènes était fait du banc calcaire naturel. Il est prouvé, à présent, qu'il n'en est rien ; la coupe AB montre que le substrat géologique est recouvert d'un limon brun de composition hétérogène (pierres, cailloux, tuiles). Il faut, par conséquent, s'interroger sur la date de mise en place de ce remplissage, sa fonction et les raisons de la présence de blocs de grand module, disposés à l'horizontale. Par ailleurs, ces éléments laissent ouverte la question du niveau de circulation dans l'*arena*.

BIBLIOGRAPHIE

ADAM Jean-Pierre (1974) - « Les Arènes de Senlis », *Archéologia*, n° 66 de janvier, Paris, p. 34-41.

ADAM Jean-Pierre (1987) - « Lutèce et Senlis », *Dossiers Histoire et Archéologie*, n° 116 de mai, Paris, p. 60-67.

ADAM Jean-Pierre (1989) - « Les Arènes de Senlis », *Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis*, supplément archéologique n° 1 aux *Mémoires de la Société*, 1^{ère} éd., Senlis, 8 p., 2 pl. h.t.

BRUNEL Gérard, CRÉPIN-LEBLOND Thierry & FÉMOLANT Jean-Marc (1989) - « Senlis » dans HIGOUNET Charles *et al.* (dir.), *Atlas historique des villes de France*, Paris, éd. du CNRS.

COMBAZ P. (1893) - « Senlis à travers les siècles », *Comité archéologique de Senlis*, Senlis (rééd. 1923), p. 87-92.

DURAND Marc (1984) - « État des recherches archéologiques gallo-romaines dans Senlis (Oise) » dans *Les villes de la Gaule Belgique au Haut Empire*, Actes du colloque tenu à Saint-Riquier (Somme) du 22 au 24 octobre 1982, *Revue archéologique de Picardie*, n° 3/4, Amiens, p. 193-203.

DURAND Marc (1999) - « Senlis » dans DESACHY Bruno & GUILHOT Jean-Olivier - *Archéologie des villes : démarches et exemples en Picardie, Revue archéologique de Picardie*, n° spécial 16, Amiens, p. 179-185.

LECLERC Dom H. (1950) - « Senlis » dans *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie*, t. XV-1, Paris, éd. Letouzay & Ané, col. 1200-1204.

LEMAIRE Robert (1976) - *Une vie d'archéologue : Georges MATHERAT 1880-1973 – Un demi-siècle d'activité archéologique dans le département de l'Oise*, CCDF, Beauvais.

MATHERAT Georges (1937) - *Fouilles de l'Abbé Soupize (Arènes de Senlis)*.

MATHERAT Georges (1942) - *Note sur le dégagement des Arènes de Senlis et lieux circonvoisins*.

MATHERAT Georges (1943) - *Rapport sommaire à la quinzième commission de la Recherche scientifique (fouilles des Arènes)*.

MATHERAT Georges (1944) - *Rapport général (fouilles des Arènes) ou « Les fouilles en 1943 des arènes de Senlis »*, *Revue archéologique de Picardie*, ce volume, p. 53-90.

MATHERAT Georges (1947) - *Fouilles de 1946 (fouilles des Arènes)*.